

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/09/2022

Référence
47_2022

L'an 2022 et le 8 Septembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Mairie sous la présidence de DENEUX François, Maire

Objet de la délibération
DM2 2022 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT : Evolution du taux du prêt

Présents : M. DENEUX François, Maire, Mmes : LINGAT Nicole, MAURICE Valérie, MM : JENNEPIN Patrick, LEHEUTRE Bruno, PIART Steve, RABIN Patrice, VANZELLA Yoann

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	8	11

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme DONGE Christine à M. JENNEPIN Patrick, MM : ANTOINE Jérôme à M. DENEUX François, CANARD Stéphane à M. RABIN Patrice

Absent(s) : MM : GAVAZZI Romain, LEBLANC Eric, SONZOGNI Jean-Luc

A été nommé(e) secrétaire : M. JENNEPIN Patrick

Date de la convocation
22/08/2022

Objet de la délibération : **DM2 2022 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT : Evolution du taux du prêt**

Date d'affichage
22/08/2022

Suite à l'évolution du taux du prêt relatif au financement de l'assainissement, il est nécessaire de procéder à la DM2 suivante :

Vote
MAJORITE Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

section de fonctionnement
au 023 Virement de la section d'investissement : - 4 502.91€
au 66111 Intérêts réglés à l'échéance : + 2 714.80 €
au 661121 ICNE de l'exercice : + 1 788.11€

section d'investissement
En recette : au 021 Virement de la section d'exploitation : - 4 502.91€
En dépense : au 2158 Autres immobilisations corporelles : - 4 502.91€

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Le : 08/09/2022

Après en avoir délibéré, le Conseil valide la Décision modificative.

Et

Publication ou notification du :
31/08/2022

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 08/09/2022
Le Maire
François DENEUX

